

Rapport sur la transformation numérique 2024

Annexe au Bilan annuel

Résumé exécutif

Le rapport sur la transformation numérique 2024 présente les activités entreprises pour améliorer l'infrastructure et les services numériques de l'OEB. Nous nous appuyons sur le Plan stratégique 2028 et nous engageons à utiliser la technologie pour gagner en efficacité, en qualité et favoriser le développement durable.

Notre objectif ultime est de mettre en place un écosystème numérique solide, notamment en arrêtant de dépendre de systèmes traditionnels dépassés, en intégrant des technologies cloud sécurisées et en garantissant la grande disponibilité des systèmes informatiques. Cela ne représente toutefois qu'une partie de l'équation. L'objectif est aussi de simplifier les processus avant de les numériser. Nous souhaitons véritablement améliorer les flux de travail, plutôt que de simplement les remplacer par des versions numériques imparfaites.

L'année 2024 a marqué un tournant avec la numérisation intégrale des actions des examinateurs et examinatrices. L'introduction de la classification assistée par l'IA a aussi permis de gagner en précision et en cohérence. De plus, l'ensemble des examinateurs a pleinement adopté ANSERA, qui est ainsi devenu l'outil exclusif pour la recherche et la consultation de l'état de la technique. Le lancement de l'assistant de recherche sur le web a également grandement simplifié l'accès aux dossiers scientifiques et universitaires. Pour finir, nous avons favorisé le développement durable en fournissant exclusivement des documents de la littérature brevet cités au format électronique. Cela représente une économie de six millions de pages de papier par an.

Dans le domaine des applications de gestion administrative, d'importants progrès ont été réalisés pour moderniser et simplifier les systèmes. On peut notamment citer le lancement d'outils conviviaux en libre-service facilitant le traitement des activités RH. Nous sommes également passés à un modèle de budgétisation par activité, renforçant ainsi la transparence et l'efficacité dans le domaine financier. Nous avons aussi déployé un nouvel outil pour les achats. Il a permis de simplifier les procédés dans ce domaine et d'améliorer la gestion des fournisseurs. Le développement de la plateforme de gestion des documents s'est poursuivi et une nouvelle politique de conservation a été mise en place afin de promouvoir une gestion fiable des dossiers. Nous avons lancé un projet pilote concernant un assistant basé sur l'IA : MS Copilot. Les résultats ont été positifs, avec un important taux d'adoption, qui peut encore être amélioré.

Nous avons développé l'ensemble de services MyEPO et lancé de nouvelles fonctionnalités tout au long de l'année 2024. Les nouvelles options, les flux simplifiés et les capacités en libre-service améliorées nous ont permis d'optimiser l'expérience utilisateurs et de garantir à nos services en ligne une meilleure qualité et une plus grande transparence. En outre, le développement d'interfaces de programmation d'application interentreprises a facilité l'échange de données entre les services MyEPO et différents systèmes de propriété intellectuelle (PI). De plus en plus de personnes se sont également intéressées à la fonctionnalité d'"espace partagé" qui permet aux examinateurs et aux mandataires de collaborer en temps réel. On a noté une amélioration de l'efficacité et de la satisfaction des utilisateurs.

L'OEB travaille en étroite collaboration avec des partenaires et des parties prenantes clés afin d'accélérer la transformation numérique dans le domaine de la PI. Nous avons organisé trois sessions de groupes de travail sur la coopération informatique avec plus de 140 délégués de plus de 30 pays. Ce fut un véritable succès. En plus d'aider les États membres à mettre en place Front Office et l'outil SEARCH basé sur ANSERA, nous avons également renforcé l'interopérabilité entre l'OEB et les offices nationaux des brevets (ONB). La boîte à outils numérique, des API et des interconnecteurs renforceront encore cette interopérabilité. Nous avons poursuivi notre collaboration avec les États membres dans le domaine de la sécurité de l'information.

En mettant hors service plusieurs outils et systèmes hérités, nous avons contribué à la modernisation de notre infrastructure et à l'amélioration de notre efficacité opérationnelle. Parmi nos grandes réussites, on peut citer la mise hors service de nos anciens outils de classification et de recherche. Dans le domaine administratif, nous avons remplacé le service traditionnel d'analyse de données par une plateforme libre, permettant ainsi de réaliser de grandes économies. Plusieurs outils en ligne ont également été mis hors service, notamment les services Mailbox, MyFiles et Administration. La transition vers l'authentification à deux facteurs nous a permis d'abandonner progressivement l'utilisation des cartes à puce et d'améliorer la sécurité de nos services en ligne.

Notre transformation numérique en 2024 a été marquée par de grandes avancées dans différents domaines. Alors que nous continuons d'innover et de travailler avec nos partenaires, l'OEB reste engagé à utiliser la technologie pour répondre aux besoins des utilisateurs, qui évoluent sans cesse, et pour façonner l'avenir de la propriété intellectuelle.

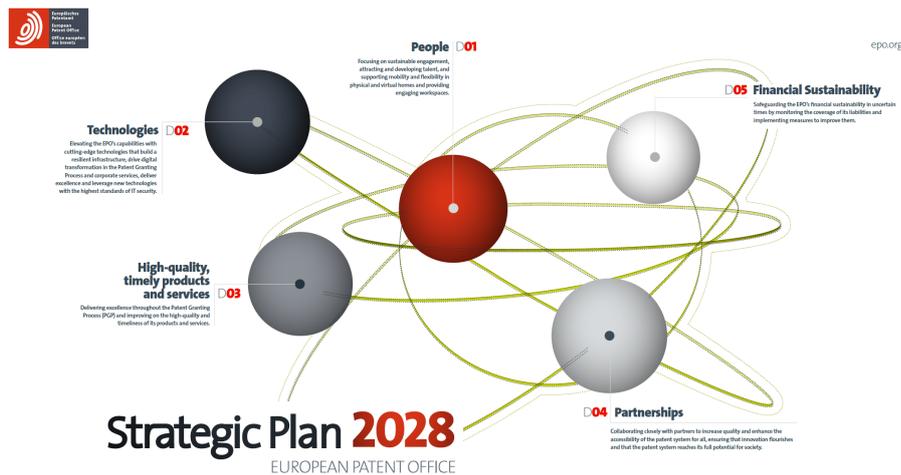
Table des matières

Résumé exécutif	2
1. Contexte stratégique de la transformation numérique à l'OEB	5
2. Points à retenir de la mise en œuvre	8
2.1 Pipeline "Procédure de délivrance des brevets"	8
2.2 Pipeline "Activités générales"	13
2.3 Pipeline "Engagement en ligne des utilisateurs"	16
2.4 Pipeline "Coopération informatique"	19
2.5 Pipeline "Mise hors service"	21

1. Contexte stratégique de la transformation numérique à l'OEB

Le Plan stratégique 2028 présente une stratégie complète pour réussir sur le long terme et améliorer la durabilité dans différents aspects de nos activités. Les cinq leviers pour construire un office des brevets plus durable sont les suivants : notre personnel, nos technologies, nos produits et services de grande qualité, notre pérennité financière et nos partenariats.

Figure 1 – Cinq leviers du Plan stratégique 2028



Source : OEB

Le Plan stratégique 2028 définit nos ambitions en matière de transformation numérique pour la période 2024-2028. Il souligne l'importance de la technologie pour améliorer l'efficacité, la qualité et la durabilité du système des brevets. Nous souhaitons mettre en place un écosystème numérique solide qui favorise la croissance à venir, en arrêtant de dépendre de systèmes traditionnels dépassés, en intégrant des technologies cloud sécurisées et en garantissant la grande disponibilité des systèmes informatiques. Cette infrastructure numérique résiliente est essentielle pour garantir aux utilisateurs et utilisatrices du monde entier des services ininterrompus.

Le Plan stratégique 2028 souligne l'importance de la simplification des processus dans le cadre de la transformation numérique. Il précise qu'il est essentiel de procéder à une simplification avant d'effectuer la numérisation afin de garantir une véritable amélioration des processus plutôt qu'un simple remplacement par des versions numériques. Les commissions de simplification jouent un rôle central en préparant les procédures pour leur intégration numérique totale et en garantissant que la transformation maximise les avantages tout en minimisant les complexités et les inefficacités.

Dans la poursuite de notre transformation numérique, nous adoptons une approche axée sur l'utilisateur et des cycles de déploiement itératifs rapides. Cela implique le lancement de produits minimums viables, qui sont ensuite améliorés par itération. Cela implique également l'intégration d'une gestion active des changements dans l'approche d'exécution afin de réussir l'adoption des nouvelles technologies et des technologies mises à jour. En plaçant l'utilisateur final au centre du déploiement technologique, nous avons pour ambition d'offrir

Il est indispensable de simplifier les processus pour réussir la transformation numérique

de meilleurs outils qui répondent à des besoins divers afin de favoriser une procédure de délivrance de brevets plus simple et plus efficace.

Afin d'offrir l'excellence grâce à des outils numériques, nous avons pour ambition de connecter le back-office de la procédure de délivrance de brevets aux outils en ligne destinés aux utilisateurs et, ce faisant, de mettre en place une solution de bout en bout entièrement numérique. Cela inclut la modernisation des outils du back-end et l'utilisation de bases de connaissances internes pour aider les demandeurs à préparer des demandes de meilleure qualité. L'intégration d'outils numériques facilitera les échanges dans des formats entièrement numériques, améliorant ainsi l'expérience globale de l'utilisateur et l'efficacité du système des brevets.

Conformément à notre approche d'adoption de l'intelligence artificielle (IA) centrée sur l'humain, nous continuerons d'utiliser l'IA pour des tâches liées à la classification et à intégrer des fonctionnalités assistées par l'IA dans d'autres outils que nos examinateurs et nos agents des formalités utilisent au quotidien afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de la procédure d'examen des brevets. L'IA sera également intégrée dans les tâches administratives telles que la rédaction des procès-verbaux, l'analyse des données et le partage des connaissances.

Nous façonnons l'avenir des applications de gestion administrative en soulignant l'importance de la transformation numérique pour optimiser nos opérations, améliorer nos capacités de prise de décisions et augmenter notre efficacité globale. Cela comprend la modernisation des solutions RH, des processus financiers et des services de communication. Le Plan stratégique 2028 souligne l'importance de mettre en place un environnement de travail hybride où les investissements dans nos "foyers numériques" nous permettront de gagner en productivité et de favoriser une culture de libre-service et de collaboration. Nous veillerons aussi à ce que l'adoption des dernières technologies se fasse selon des principes de durabilité et soit fondée sur des valeurs.

De plus, nous nous engageons à sécuriser nos données et à protéger nos systèmes en renforçant notre infrastructure de cybersécurité grâce à des capacités de détection accrues, à une approche réseau plus dynamique et à un centre des opérations de sécurité amélioré. En renforçant nos mesures de sécurité, nous visons à protéger nos ressources numériques et à maintenir la confiance de nos utilisateurs et partenaires.

Protection
des ressources
numériques :
renforcer les mesures
de sécurité pour
maintenir la confiance

Enfin, le Plan stratégique 2028 souligne l'importance de la coopération informatique en mettant l'accent sur la collaboration avec les États membres et les partenaires afin de créer un système de brevets plus efficace et plus accessible. Nous souhaitons mettre au point une boîte à outils numérique unique pour la PI pour aider les utilisateurs de différentes juridictions dans divers processus, tels que le dépôt et la vérification des formalités. Nous nous efforcerons également de renforcer l'interopérabilité dans l'ensemble du paysage de la PI, notamment en coopérant avec des offices nationaux des brevets (ONB), l'EUIPO et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). La sécurité de l'information restera une priorité absolue dans nos partenariats avec les ONB.

En conclusion, le Plan stratégique 2028 présente une vision claire de notre parcours de transformation numérique. Il souligne l'importance de l'innovation, de la collaboration et des approches centrées sur l'utilisateur. En tirant parti des technologies avancées et en favorisant des partenariats solides, nous nous engageons à créer un système de brevets plus efficace, plus sûr et plus durable. Ensemble, nous façonnerons l'avenir de la propriété intellectuelle, en veillant à ce que nos services continuent de répondre aux besoins en constante évolution des utilisateurs et utilisatrices du monde entier.

2. Points à retenir de la mise en œuvre

L'approche de type pipeline est la pierre angulaire de la réussite de la mise en œuvre et du déploiement du Plan stratégique 2028. Elle s'appuie sur les leçons tirées du Plan stratégique 2023, pour lequel les objectifs ont pu être atteints grâce à des pipelines efficaces. Elle permet d'assurer l'alignement et la coordination d'activités parallèles, de gérer les dépendances et de fournir une vision claire et structurée des progrès réalisés, permettant aux parties prenantes de suivre les principaux résultats attendus.

En mettant les pipelines à la disposition de l'ensemble du personnel, nous maintenons une communication ouverte, favorisons la transparence et veillons à ce que toutes les parties prenantes soient en phase avec nos priorités et nos calendriers. Cette approche permet non seulement de renforcer l'obligation de rendre des comptes, mais aussi de prendre des décisions éclairées, de gérer les ressources et de faire évoluer l'activité. De plus, elle permet à notre personnel d'être au courant de ce qui a déjà été accompli et de ce qui reste à faire.

Tirer profit de l'approche de type pipeline pour assurer une mise en œuvre et un déploiement efficaces

2.1 Pipeline "Procédure de délivrance des brevets"

Le pipeline "Procédure de délivrance des brevets" se concentre sur notre activité principale, la délivrance de brevets. Il englobe tous les changements qui concernent directement nos examinateurs et nos agents des formalités : processus et outils (nouveaux ou mis à jour), utilisation de l'IA, mise hors service d'anciennes technologies, etc.

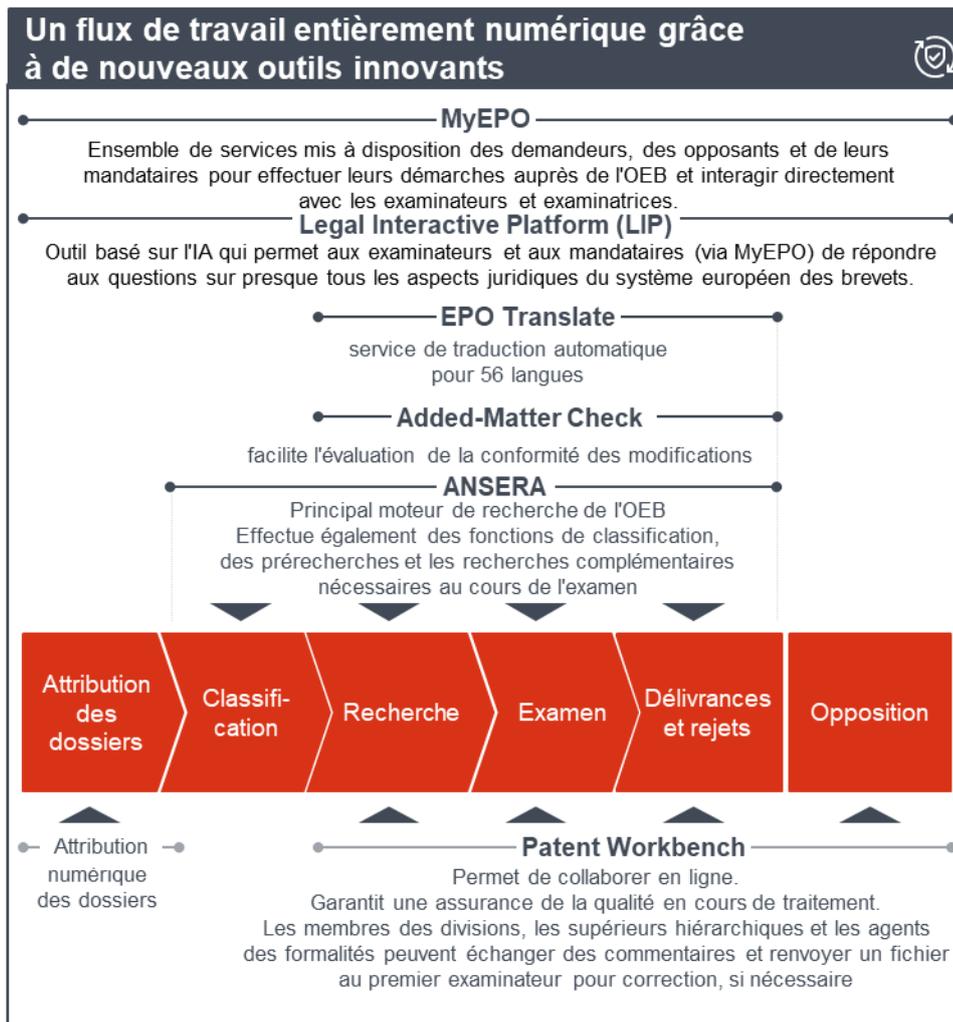
Nous avons ces dernières années modernisé les outils destinés aux examinateurs et examinatrices. Une nouvelle plateforme back office modulaire permet désormais de fournir un ensemble de produits et d'outils permettant des processus sans papier, des flux de travail électroniques et une archive des fichiers numériques. L'année 2024 a marqué un tournant majeur dans ce parcours avec la numérisation intégrale des actions des examinateurs et examinatrices. Nous avons également poursuivi le développement de nos outils phares (Patent Workbench¹, référentiel de fichiers numériques² et outil d'attribution numérique des dossiers³) afin de garantir qu'ils s'adaptent à l'évolution des processus et de procédures et qu'ils répondent en permanence aux besoins des utilisateurs.

¹ L'outil Patent Workbench sert à gérer différents flux de travail et processus liés aux brevets. Il offre une interface unique pour l'intégralité de la charge de travail entrante des examinateurs, agents des formalités et responsables d'équipe.

² Le référentiel de fichiers numériques (DFR) est à la fois une archive numérique pour tous les documents pertinents d'un dossier et un outil permettant la collaboration et le partage du travail intellectuel.

³ L'attribution numérique des dossiers est un système qui attribue le travail aux examinateurs et aux agents des formalités. Il tire profit de l'IA et d'autres techniques pour parvenir à la meilleure adéquation technique entre un dossier et une division d'examen.

Figure 2 – Aperçu des outils utilisés dans les tâches centrales de l'OEB



Source : OEB

Nous avons également progressé dans la numérisation avancée de l'administration des brevets et gagné en efficacité en automatisant des processus manuels. La "notification de la perte d'un droit" a été automatisée ou semi-automatisée en fonction de la complexité du dossier en question. Dans la grande majorité des dossiers (environ 50 000 par an), la notification est traitée sans intervention humaine.

En octobre 2024, nous avons commencé à fournir les documents de la littérature brevet cités dans les procédures de recherche et d'examen menées au titre de la CBE et du PCT exclusivement au format électronique. Les utilisateurs de MyEPO Portfolio continuent de recevoir ces documents par voie électronique, et les autres pourront y accéder par l'intermédiaire d'Espacenet. Ce changement s'inscrit dans le cadre de nos efforts visant à favoriser le développement durable en économisant six millions de pages de papier par an, ce qui équivaut à trois millions de feuilles A4 recto-verso, qui, empilées, atteindraient une hauteur de 185 mètres.

En 2024, nous avons poursuivi la modernisation de nos services de publication avec l'achèvement d'un projet ambitieux d'internationalisation et de reconstruction des services Serveur de publication européen⁴ et Données liées ouvertes EP⁵. Grâce à cette étape importante, nous ne dépendons plus de fournisseurs externes et avons mis fin à un contrat, réalisant ainsi une économie de 320 000 EUR par an. Cela garantit également que les deux services peuvent être gérés durablement selon les normes les plus élevées et développés en fonction de l'évolution des besoins des utilisateurs.

L'un des principaux objectifs du Plan stratégique 2028 est de tirer profit de l'IA pour offrir des services de grande qualité et gagner en efficacité. Le CodeFest 2024 en a été l'illustration. La deuxième édition du concours a présenté des propositions innovantes visant à utiliser l'IA générative et le traitement de la langue naturelle pour extraire de nouvelles informations des données brevets qui serviront à favoriser l'innovation. Les personnes qui ont participé à ce concours ont été les premières à utiliser la plateforme de veille technologique de l'OEB,⁶ un outil de pointe pour le traitement, l'analyse et la visualisation des données brevets.

Cette plateforme, lancée pour le grand public à l'occasion du Patent Knowledge Forum 2024, vise à faciliter l'accès aux données en permettant aux chercheurs, entreprises, innovateurs et simples utilisateurs d'obtenir des analyses avancées sur les données brevets et des informations pertinentes. En mettant à disposition des entreprises et des utilisateurs les données nécessaires à la prise de décisions éclairées, la plateforme favorise de manière durable l'entrepreneuriat et l'innovation.

Autre exemple de nos efforts pour tirer parti de l'IA, la Legal Interactive Platform de l'OEB basée sur l'IA a été lancée en mai 2024. Elle permet aux examinateurs, aux experts juridiques et même aux non-spécialistes de répondre à tout type de question sur presque tous les aspects juridiques du système européen des brevets. Simple d'utilisation, l'interface permet de formuler des requêtes de manière conversationnelle. Des résultats de recherche structurés sont rapidement générés, avec de courts résumés et des liens pour accéder directement aux documents juridiques pertinents. Parmi les autres fonctionnalités disponibles, on peut notamment citer la génération de synthèses de dossiers des chambres de recours.

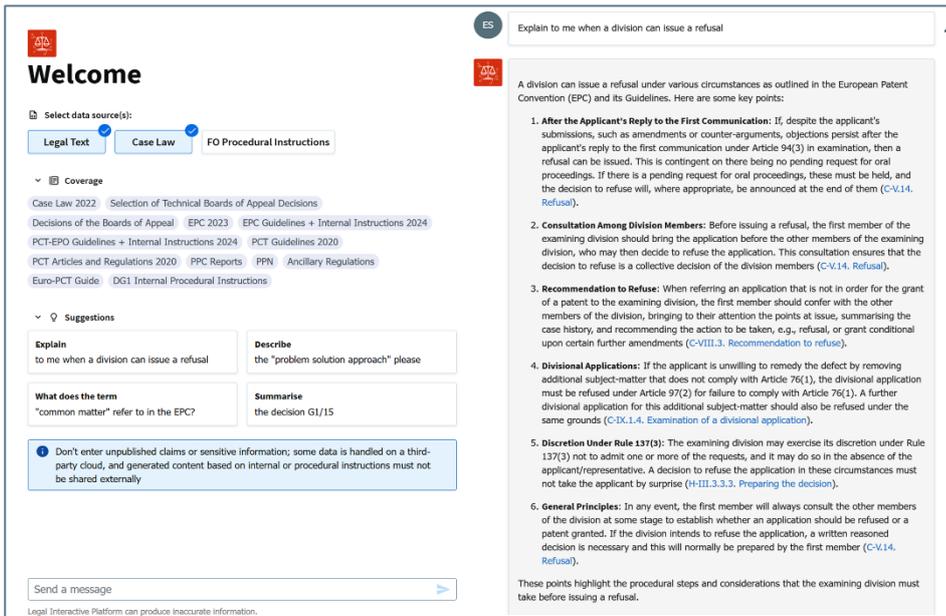
Une assistance juridique basée sur l'IA pour améliorer l'accès à des informations sur le système du brevet européen

⁴ Le serveur de publication européen est la source officielle de toutes les demandes de brevets et de tous les fascicules de brevets publiés par l'OEB. De plus, il permet aux utilisateurs de rechercher, traduire et télécharger instantanément tous ces documents via un accès en ligne gratuit.

⁵ Le service Données liées ouvertes EP permet de combiner des ensembles de données liés aux demandes de brevets et aux brevets délivrés avec d'autres ressources telles que des données commerciales dans différents formats, y compris dans le but d'être présentés sur des pages web.

⁶ Les données d'information brevets de l'OEB sont disponibles non seulement via nos bases de données consultables ou nos outils, mais aussi sous la forme de données ouvertes liées, de jeux de données de masse, ou via nos services Internet. La plateforme de veille technologique vient compléter l'offre de services de données. Elle est disponible à l'adresse <https://tip.epo.org/>.

Figure 3 – Interaction utilisateur avec la Legal Interactive Platform



Source : OEB

Les utilisateurs internes de l'OEB, les chambres de recours et les participants aux projets pilotes des services MyEPO ont accès à la Legal Interactive Platform. Dans les premiers jours qui ont suivi son lancement, l'outil a traité plus de 4 000 requêtes. Il s'est depuis lors imposé comme une source d'informations de qualité et un outil utile au quotidien. Nous recueillons continuellement l'avis des utilisateurs et utilisatrices afin d'améliorer encore ce service.

En 2024, l'utilisation de l'IA dans la pré-classification et la reclassification ayant été couronnée de succès, nous avons introduit la classification assistée par l'IA dans la majorité des domaines techniques. Nous avons obtenu de bons résultats en termes d'amélioration de la précision et de la cohérence, ainsi que des gains d'efficacité et une réduction du travail manuel, pour offrir en fin de compte une plus grande qualité. L'indicateur clé de performance mesurant la proportion de tâches de classification ne nécessitant plus de classification intellectuelle humaine grâce à l'assistance de l'IA est passé de 15 % à 47 % en 2024. L'objectif de 90 % fixé pour 2028 est en bonne voie d'être atteint.

Ces dernières années, nos outils de recherche ont convergé vers une plateforme de recherche principale unique. En 2024, les principales fonctionnalités des anciens outils, ou de leurs alternatives, ont été intégrées dans ANSERA. Cela signifie qu'à la fin de l'année, chaque examinateur était en mesure d'utiliser exclusivement ANSERA pour ses activités de recherche et de consultation de l'état de la technique, et que l'ancien outil pouvait être mis hors service.

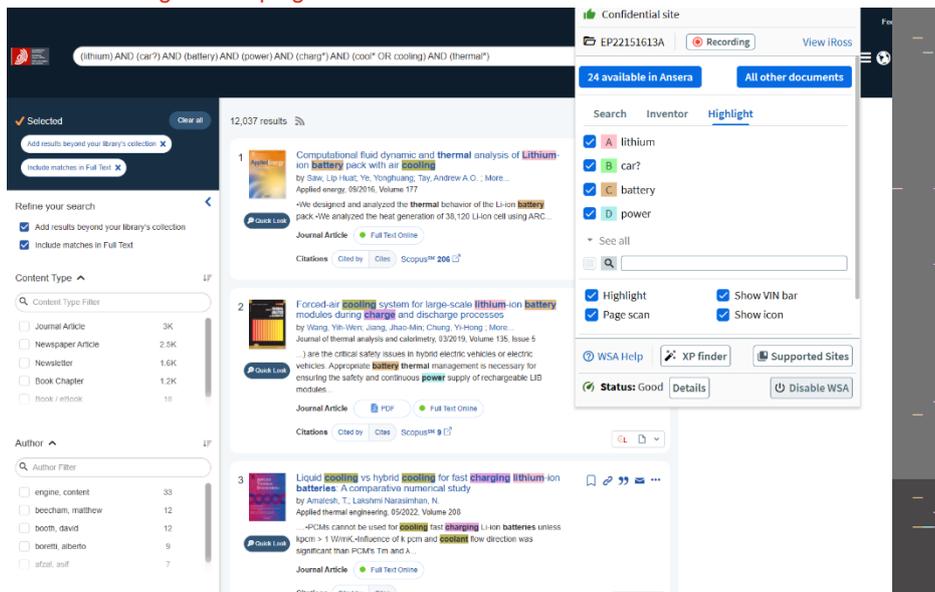
Pour atteindre cet objectif, des changements importants ont été apportés à la recherche dans la littérature non-brevet (LNB). L'assistant de recherche sur le web a permis de garantir que les données bibliographiques, les images et le texte intégral des documents LNB étaient immédiatement disponibles dans ANSERA chaque fois qu'une nouvelle référence LNB était créée. Cette nouvelle fonctionnalité a levé l'un des derniers obstacles à l'adoption complète d'ANSERA.

L'assistant de recherche sur le web étend la recherche au-delà de la collection LNB interne d'ANSERA pour donner accès à des milliards de documents provenant des principaux éditeurs scientifiques et universitaires. Il transforme

Tendre vers 90 % d'automatisation : la classification assistée par l'IA améliore la qualité et la cohérence

également l'expérience de la recherche en ligne. Lors de la consultation de pages sur Internet, l'assistant de recherche sur le web offre le même type d'expérience qu'ANSERA, avec une navigation rapide entre les pages. L'enrichissement des pages web permet de voir facilement quels documents ont été publiés avant la date de dépôt et peuvent donc être cités. L'assistant de recherche sur le web renvoie au texte intégral trouvé en ligne ou dans ANSERA, ce qui facilite l'accès à l'état de la technique.

Figure 4 – Des marqueurs et fonctions de type ANSERA accessibles via un navigateur web standard grâce au plugiciel de l'assistant de recherche sur le web



Source : OEB

L'assistant de recherche sur le web est également conçu pour faire correspondre des documents scientifiques et des documents brevets en ligne et les transférer vers les collections de documents internes de l'OEB, même en masse. Il comprend l'enregistrement web de la stratégie de recherche (iRoss) afin de garder une trace des différentes actions effectuées lors des recherches en ligne. De plus, les indicateurs de l'assistant de recherche sur le web précisent sur quels sites web il est possible de rechercher directement une invention en toute sécurité grâce aux accords de confidentialité conclus avec les fournisseurs de certains sites web.

Un autre moment clé dans la transition des outils hérités vers ANSERA a été l'intégration complète de la recherche de documents sur les normes. Les normes ont une importance reconnue en tant qu'état de la technique, en particulier dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'OEB a mis au point de vastes collections de normes, qui comprennent aujourd'hui des millions de documents. Les examinateurs peuvent désormais s'appuyer pleinement sur ANSERA et bénéficier d'une meilleure qualité de données et de pratiques de recherche modernes pour exploiter cette mine d'informations.

La gestion active des changements a joué un rôle primordial dans la réussite de la transition des anciens outils vers la nouvelle plateforme de recherche. La coordination des objectifs du programme avec les feuilles de route des activités, la formation et l'engagement des parties prenantes, y compris de la direction, a été la pierre angulaire de notre approche. Afin de maximiser l'impact des activités de formation, les examinateurs se sont vus proposer une auto-évaluation de leurs

Des outils hérités à ANSERA : le parcours vers une meilleure qualité des données et des pratiques de recherche modernes

compétences sur ANSERA, des micro-formations pour combler les éventuelles lacunes, ainsi qu'un coaching ciblé au sein de leur équipe. Au fur et à mesure que nous progressons dans notre parcours, de nouvelles opportunités de formation seront proposées pour maximiser les avantages du nouvel environnement de recherche.

2.2 Pipeline "Activités générales"

Le pipeline "Activités générales" a pour but de moderniser et de simplifier les systèmes prenant en charge nos fonctions générales et de veiller à ce que nos systèmes informatiques internes et externes soient bâtis sur une infrastructure résiliente et sécurisée. Ce pipeline met en avant les progrès réalisés en termes de numérisation et d'amélioration des processus existants dans des domaines tels que les RH, la finance et les achats. Il présente également la mise en œuvre d'outils normalisés dans tout l'OEB, en favorisant la simplification et la durabilité de la fonction informatique, ce qui garantit une haute disponibilité et un environnement numérique sécurisé.

En 2024, nous avons continué à améliorer l'efficacité de nos processus RH en introduisant des outils conviviaux en libre-service. Un point d'entrée unique a été mis en place pour permettre au personnel de déclarer les conflits d'intérêts potentiels et de demander l'autorisation d'exercer des activités accessoires. Le processus de gestion des conflits d'intérêts potentiels a ainsi gagné en simplicité et en transparence, ce qui aide l'OEB et son personnel à faire preuve d'intégrité, d'objectivité et d'impartialité.

Nous avons également lancé My HR Calendar, un outil conçu pour aider les supérieurs hiérarchiques et le personnel à planifier efficacement leurs activités tout au long de l'année en offrant une vue d'ensemble des dates importantes et des événements de l'Office relatifs à tout ce qui touche les RH. Il fournit également des liens vers des ressources et des publications pertinentes, y compris celles qui rapprochent le dispositif d'encadrement de l'Office d'un équilibre sain et flexible entre vie professionnelle et vie privée.

Nos outils d'apprentissage ont été améliorés afin de faciliter l'accès du personnel aux informations sur les opportunités d'apprentissage, simplifiant ainsi la gestion active de leurs plans de développement individuels et encourageant l'évolution professionnelle. De plus, de nouvelles fonctionnalités ont été introduites pour aider les supérieurs hiérarchiques. Ils ont notamment accès à un service de suivi de l'apprentissage des langues par les personnes dont le poste exige des compétences linguistiques au cours des 5 ou 10 premières années qui suivent leur entrée en fonctions.

S'appuyant sur les enseignements tirés du projet pilote de deux ans sur les nouvelles méthodes de travail, et de ce qui a bien fonctionné dans ce projet, l'OEB a mis en œuvre la politique de télétravail approuvée par le Conseil d'administration en juin 2024. Nos outils ont été mis à jour pour faciliter une planification et une coordination plus efficaces entre collègues et supérieurs grâce à des tableaux de bord d'informations, favorisant ainsi un environnement de travail collaboratif. D'autres améliorations aident le personnel à gérer son mode de travail, notamment l'intégration de la réservation de lieux de travail et de rappels automatisés pour respecter les quotas applicables.

En 2023, nous avons introduit une nouvelle approche budgétaire en incorporant le concept d'activités, qui représentent l'objet des dépenses. Cette approche, bien accueillie par nos organes directeurs, a permis de rendre notre budget plus clair et plus compréhensible. En 2024, nous avons procédé avec succès à la transition de nos systèmes de finances et d'achats vers le modèle par activités.

Tous les processus financiers et d'achats ont été adaptés pour permettre aux unités opérationnelles de rendre compte de leurs dépenses par activité et de les comparer au budget. Le processus d'approbation des dépenses a été simplifié et amélioré afin de renforcer l'implication directe de la direction. Nous avons également mis à disposition de nouveaux tableaux de bord de suivi des dépenses. L'OEB a ainsi fait un pas important vers la transparence financière en permettant à toutes les unités de rendre compte de la finalité de leurs dépenses et de mieux garantir la cohérence du suivi de leur utilisation du budget.

La budgétisation par activité améliore la transparence et l'efficacité financières

Après un projet pilote réussi, le nouvel outil d'achat a été déployé dans tous les services de l'OEB impliqués dans des activités d'achat. Cet outil améliore les processus d'achat en les rendant plus efficaces et plus transparents, en réduisant le travail manuel et en stimulant la productivité. Il sert de système centralisé pour la gestion des données des fournisseurs, des contrats, des demandes d'achat, etc. La plateforme prend en charge les signatures électroniques, ce qui simplifie la signature des contrats. Elle améliore également l'expérience des fournisseurs grâce à un portail dédié et garantit une intégration transparente des données avec les systèmes financiers, minimisant ainsi les erreurs.

Enfin, à la fin de l'année, nous avons lancé la nouvelle solution de facturation électronique, qui nous permet de remplir nos obligations juridiques tout en améliorant l'efficacité de nos flux de traitement des factures.

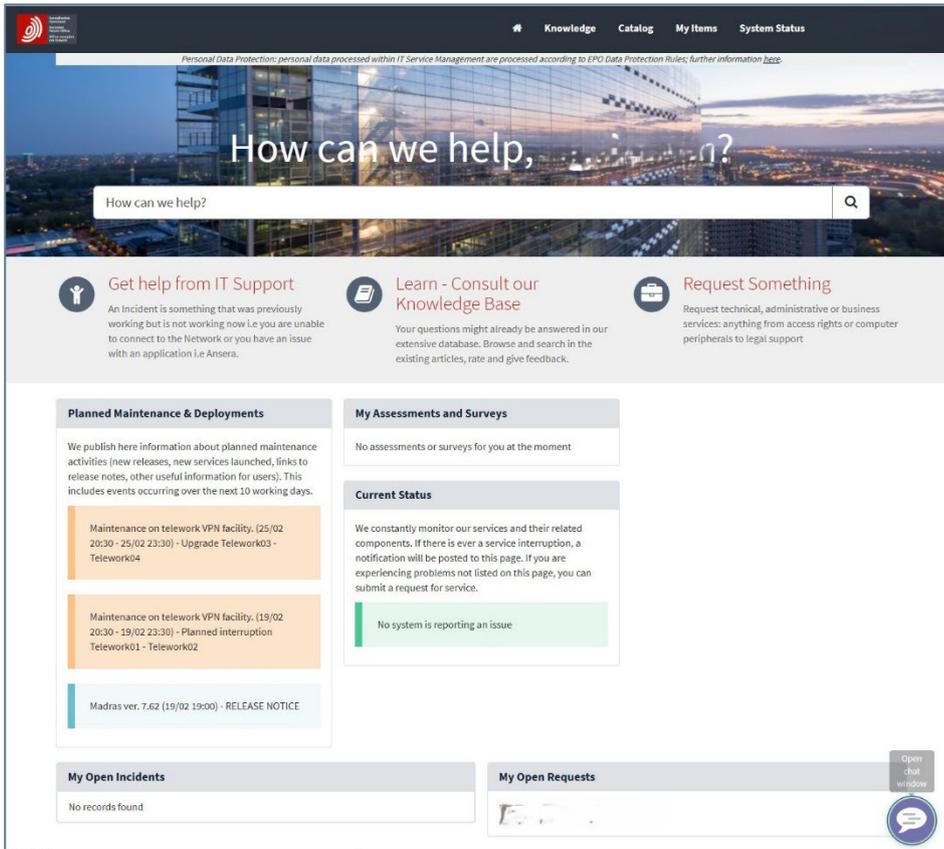
Notre plateforme de gestion des documents a continué d'évoluer en 2024 pour répondre aux besoins de l'ensemble de l'organisation. Les collections de documents de la majorité de nos unités ont réussi leur migration vers le nouvel environnement, les migrations finales étant prévues pour les premiers mois de 2025. Des niveaux d'habilitation de sécurité ont été définis et attribués à tous les documents, limitant l'accès à certaines familles de documents, au-delà des mécanismes habituels de contrôle d'accès, pour un environnement plus sûr et une meilleure protection des informations réservées à un usage interne.

Afin de garantir la fiabilité des pratiques administratives et de contribuer davantage à la durabilité sur le long terme, l'OEB s'engage à promouvoir une gestion saine et fiable des dossiers. La nouvelle politique de conservation établit un cadre global à l'échelle de l'Office et constitue un élément essentiel de nos efforts de transformation numérique et de notre engagement à réduire l'utilisation du papier. La politique a été mise en œuvre dans la nouvelle plateforme de gestion des documents et le premier examen a conduit à la suppression de 77 000 documents administratifs obsolètes dont le délai de conservation avait expiré.

Le portail de demande de services de l'OEB, qui sert de plateforme centrale pour signaler des problèmes et demander des services dans divers domaines d'activité, a considérablement évolué en 2024. Utilisée à l'origine pour traiter les demandes liées à l'informatique, la plateforme a été étendue pour inclure d'autres services tels que le nettoyage, l'élimination des déchets et des services liés à la sécurité tels que les droits d'accès, l'enregistrement des visiteurs, l'émission de badges et les permis de stationnement. Une autre mise à jour importante

comprend l'ajout de services et de demandes liés aux RH, avec une attention particulière accordée à la confidentialité des données.

Figure 5 – Interface utilisateur du portail de demande de services de l'OEB



Source : OEB

Grâce au portail de demande de services, les demandes sont directement orientées vers les unités concernées pour un traitement professionnel. Les utilisateurs peuvent également créer des tickets, suivre leur statut et accéder à une base de connaissances pour obtenir de l'aide concernant leurs problèmes et leurs questions. Le passage de différents systèmes à une plateforme unique simplifie et rationalise notre infrastructure informatique, la rendant plus efficace et éliminant les risques liés à l'utilisation de solutions obsolètes qui ne sont plus couvertes par l'assistance de l'entreprise.

Conformément à notre approche consistant à adopter les dernières technologies en fonction de leur valeur, nous avons mené un projet pilote concernant MS Copilot, un assistant basé sur l'IA conçu pour améliorer la productivité et rationaliser les tâches au sein des applications Microsoft 365. Nous avons distribué un petit nombre de licences en fonction des cas pratiques qui correspondaient aux possibilités actuellement offertes par la technologie et qui pouvaient apporter des avantages concrets, sans pour autant représenter un risque pour l'organisation en termes de divulgation d'informations ou de réputation.

Après la réussite du projet pilote, l'OEB envisage d'étendre l'adoption de MS Copilot

Pour évaluer ce projet pilote, nous nous sommes basés sur les statistiques d'utilisation et avons étudié les avantages déclarés par les utilisateurs dans le cadre d'une enquête structurée. Plus de 80 % des utilisateurs qui ont reçu une licence l'ont utilisée activement et 75 % la recommanderaient à leurs collègues. Le taux d'adoption est donc très élevé. Ce sont 90 % des utilisateurs qui ont

associé Copilot à des attributs positifs, notamment à une amélioration de la productivité (39 %) et à un assistant personnel intelligent (17 %). En moyenne, les personnes interrogées ont déclaré avoir gagné 74 minutes par semaine, soit 4h56 par mois. Ces résultats étant très encourageants, nous étudions des façons d'étendre progressivement l'adoption de MS Copilot dans notre organisation.

Conformément à notre engagement d'améliorer constamment notre environnement de travail, nous avons installé 1 600 nouveaux écrans et autres équipements dans des lieux de travail partagés sur tous les sites, pour un environnement de travail rationalisé et moderne. Cette installation reproduit également l'agencement des bureaux à domicile, ce qui facilite le passage du télétravail au travail à l'Office. Nous avons également fourni à 3 000 membres du personnel de nouveaux ordinateurs portables, équipés des technologies les plus récentes afin d'améliorer la collaboration et les performances, tout en accordant une attention particulière au confort et à l'ergonomie.

Dans le cadre de notre programme d'investissement dans les bâtiments, nous avons vidé les équipements informatiques du bâtiment Shell de La Haye et déployé une infrastructure moderne, avec le Wi-Fi 6, dans les nouveaux bureaux de Vienne.

Il est essentiel de faire preuve de vigilance pour relever les défis de la communication numérique et de la cybersécurité. L'hameçonnage reste une menace importante pour la protection des données. Les criminels utilisent désormais l'IA pour rédiger des e-mails sophistiqués qui incitent les utilisateurs à divulguer des informations de nature confidentielle. Pour voir comment nous réagissons aux tentatives d'hameçonnage, nous envoyons régulièrement de faux e-mails pour former le personnel et le sensibiliser aux nouveaux risques. En 2024, nous avons utilisé un chatbot d'IA généralement disponible pour générer la forme et le contenu d'un faux e-mail d'hameçonnage que nous avons envoyé à l'ensemble du personnel pour lui montrer à quel point les e-mails générés par l'IA pouvaient paraître authentiques. Cela nous a permis de faire comprendre à tout le personnel de l'OEB qu'il devait en permanence être conscient des potentielles menaces des nouvelles technologies.

Sensibiliser le personnel pour prévenir les attaques par hameçonnage

Nous poursuivons nos efforts pour former le personnel à une série d'aspects liés à la cybersécurité en proposant des cours en ligne, en organisant des escape games liés à la sécurité pendant les Campus Days et en publiant chaque semaine un exemple de tentatives d'hameçonnage interceptées par les systèmes de l'OEB.

L'audit ISO de 2024 a officiellement confirmé notre certification dans les domaines de la gestion de la sécurité de l'information ainsi que la réussite de la transition de notre dispositif d'encadrement de la norme ISO27001:2017 à la norme ISO27001:2022. Cela reflète notre engagement à maintenir des normes élevées en matière de gestion de la sécurité de l'information.

2.3 Pipeline "Engagement en ligne des utilisateurs"

Le pipeline "Engagement en ligne des utilisateurs" vise à renforcer la qualité et la transparence de nos services en offrant des solutions intuitives qui répondent aux divers besoins des utilisateurs. Il cherche aussi à fournir des moyens supplémentaires aux utilisateurs en élargissant la gamme de fonctionnalités en libre-service à leur disposition.

Les services MyEPO sont une suite intégrée de services qui permettent aux utilisateurs (demandeurs de brevets, opposants et mandataires) d'effectuer plus facilement leurs démarches auprès de l'OEB. Les services comprennent des fonctionnalités pour déposer des demandes de brevet, gérer les taxes et les remboursements et interagir avec l'OEB dans le cadre de diverses procédures telles que les demandes de brevets européens, de brevets unitaires et de brevets internationaux (PCT).

Parmi les principales fonctionnalités offertes par les services MyEPO, on peut citer le dépôt en ligne 2.0, un service en ligne pour le dépôt des demandes EP et PCT et des pièces dans le cadre de procédures d'oppositions, de recours et autres procédures ; MyEPO Portfolio, une plateforme pour interagir avec l'OEB pendant les procédures, recevoir des communications dans Mailbox, accéder à des fichiers numériques, envoyer des requêtes et des réponses et interagir en ligne avec les examinateurs ; et le paiement centralisé des taxes pour payer les taxes liées aux procédures en matière de brevets et demander des remboursements.

Figure 6 – Aperçu des services de la suite MyEPO



Source : OEB

Les services MyEPO évoluent en permanence et de nouvelles fonctionnalités sont mises à la disposition du public deux fois par an. Suivant nos meilleures pratiques, ces améliorations sont développées et testées en étroite collaboration avec nos groupes d'utilisateurs pilotes, qui comptent 200 sociétés. Deux versions de la suite ont été lancées en 2024.

La version des services MyEPO lancée en avril 2024 a élargi la gamme des réponses et des demandes possibles et a fourni de nouvelles options administratives. Les utilisateurs peuvent déposer des modifications concernant des demandes internationales (PCT) lors de leur entrée valable dans la phase européenne, si l'OEB a établi un rapport de recherche internationale supplémentaire ou un rapport d'examen préliminaire international. Les utilisateurs peuvent aussi présenter gratuitement des requêtes en vue de l'obtention de copies certifiées conformes de documents relatifs à une demande ou à un brevet délivré, y compris un brevet unitaire.

Cette version permet également aux utilisateurs de présenter des requêtes en inscription du transfert de droits et en inscription ou en radiation de licences

Services MyEPO :
innovation continue
et collaboration avec
les utilisateurs dans
le cadre de projets
pilotes

concernant l'utilisation d'un brevet ne donnant lieu au paiement d'aucune taxe. Les utilisateurs peuvent charger une liste de demandes de brevet et soumettre une requête qui s'applique à toutes les demandes listées, en particulier pour la gestion des licences et le transfert de droits. De plus, tous les utilisateurs de MyEPO Portfolio peuvent ouvrir n'importe quel brevet européen, brevet unitaire ou demande euro-PCT publique et envoyer une demande liée à la gestion des licences, au transfert de droits ou aux copies certifiées. Pour terminer, les mandataires peuvent accorder à leur personnel de soutien des autorisations lui permettant de gérer leurs données d'inscription personnelles.

Mi-2024, grâce à une étroite collaboration avec l'Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets (epi), l'Espace Mandataires a été amélioré pour permettre aux mandataires agréés près l'OEB de demander rapidement des modifications de leurs données de profil, ce qui évite le recours aux formulaires papier. Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, les personnes reçues à l'EEQ 2024 ont pu demander plus facilement leur inscription sur la liste alors qu'elles commençaient leur activité en tant que mandataires en brevets européens.

La version des services MyEPO lancée en novembre a étendu et simplifié les flux de travail, amélioré la présentation et élargi la gamme de fonctionnalités en libre-service. Le flux de travail pour la préparation d'actes et de requêtes a été amélioré par l'ajout d'une nouvelle étape permettant une préparation avancée et offrant la possibilité d'enregistrer des projets. Les différents formats d'accusés de réception pour les pièces déposées ont été harmonisés pour fournir des informations plus complètes. La procédure de demande de remboursement est désormais entièrement dématérialisée, puisqu'il n'est plus nécessaire de recevoir le code de remboursement et le code PIN par la poste.

En concertation avec nos groupes d'utilisateurs, nous avons commencé à revoir la conception des principaux écrans de MyEPO. La première amélioration couvre la liste générale de toutes les procédures (y compris pour les brevets unitaires et les oppositions) ainsi que l'écran présentant les détails des demandes. Une refonte complète de la page d'accueil de MyEPO et des pages suivantes suivra en 2025. En ce qui concerne les fonctionnalités en libre-service, il est désormais possible d'attribuer des droits d'accès de manière plus détaillée. Les utilisateurs peuvent également sélectionner les comptes courants auxquels ils souhaitent être associés lorsqu'ils demandent à rejoindre une société dans MyEPO. De plus, les utilisateurs peuvent gérer eux-mêmes les changements dans la composition d'un groupement.

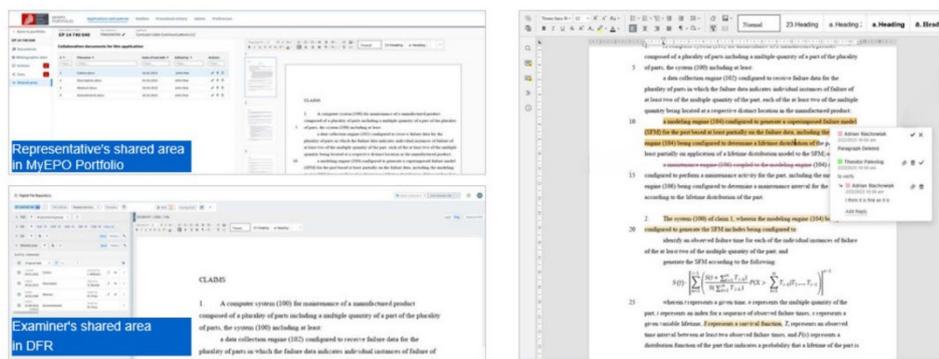
Remarquant que de nombreuses sociétés s'appuyaient sur leurs propres systèmes de gestion de la PI, nous avons commencé à développer des interfaces techniques interentreprises connues sous le nom d'"interfaces de programmation d'application" (API), dans le but de favoriser la fluidité des échanges entre les services MyEPO et les divers systèmes de PI. En 2024, nous avons déployé deux nouvelles API : l'API de MyEPO Portfolio qui permet de récupérer et de mettre à jour le contenu de Mailbox et des informations liées aux applications, et l'API du dépôt en ligne 2.0 (API OLF2.0) conçue pour l'envoi de formulaires EP. Fin 2024, l'API de Mailbox comptait 65 utilisateurs réguliers et celle d'OLF2.0 10.

Amélioration de l'échange de données avec les API de MyEPO pour faciliter la gestion de la PI

Les API de MyEPO sont conformes aux recommandations de l'OMPI concernant le traitement et la communication des données de propriété intellectuelle à l'aide d'API Web, en particulier la norme ST.90 de l'OMPI.

Tout au long de l'année, l'"espace partagé" lancé en 2023 a continué de susciter l'intérêt des utilisateurs. Sur cet espace en ligne, les examinateurs peuvent interagir avec des mandataires lors d'une consultation en direct. Cet outil, disponible dans MyEPO Portfolio et accessible via le référentiel de fichiers numériques, offre aux demandeurs et aux examinateurs la possibilité de travailler simultanément sur des documents. Il permet de déposer des modifications et d'en discuter, afin de résoudre rapidement les erreurs ou les malentendus et d'éviter de longs échanges.

Figure 7 – Collaboration dans l'"espace partagé"



Source : OEB

Les retours d'informations que les utilisateurs transmettent à l'OEB font apparaître un soutien sans faille en faveur des services MyEPO, notamment en raison de leur interface intuitive, de la simplification des procédures qu'ils permettent et du gain de temps offert par leurs fonctions. Le succès de cette stratégie est attesté par le nombre croissant d'utilisateurs bénéficiant de nos services en ligne. Quelque 22 000 professionnels de la propriété intellectuelle issus de l'industrie, de cabinets de conseils en brevets et d'instituts de recherche utilisent régulièrement les services MyEPO dans le cadre de leur activité professionnelle, et plus de 8 600 reçoivent des notifications par voie électronique via la Mailbox de l'OEB. À la mi-octobre, nos services Mailbox en ligne ont passé le cap des 10 millions d'envois électroniques.

2.4 Pipeline "Coopération informatique"

Le pipeline "Coopération informatique" vise à stimuler la transformation numérique du paysage de la PI en collaboration avec des partenaires et des parties prenantes clés. Le projet vise à transcender les barrières traditionnelles entre les droits de propriété intellectuelle en améliorant les outils numériques, en mettant hors service des systèmes hérités et en favorisant l'interopérabilité entre différentes plateformes.

En 2024, nous avons organisé trois sessions de groupes de travail consacrées à la coopération informatique. Ce fut un véritable succès. Chaque session comprenait 8 groupes de travail de 15 à 20 membres chacun, avec en moyenne la participation de plus de 140 délégués de plus de 30 pays. Ces sessions ont permis d'organiser des démonstrations pratiques, des tests et des échanges d'expériences, afin de mieux comprendre les besoins des utilisateurs et des ONB et de trouver la meilleure façon d'y répondre. Les conclusions de ces sessions ont été mises à disposition sur le portail d'accès unique afin d'être largement diffusées.

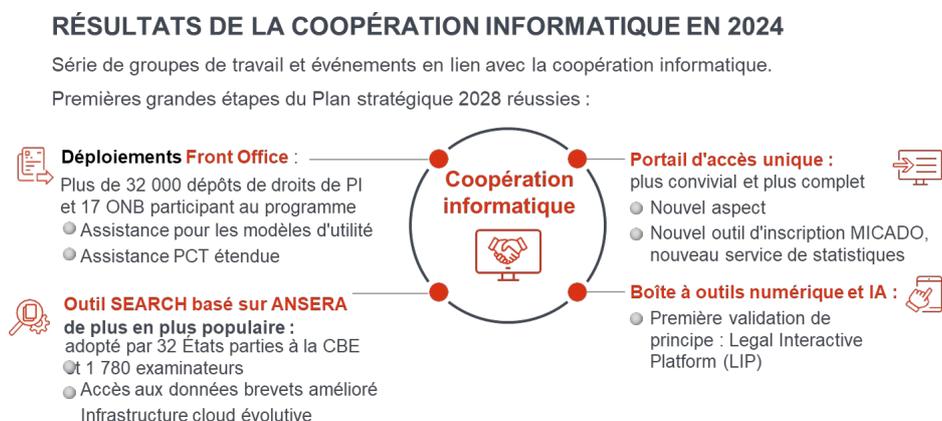
Organisation de réunions sur la coopération informatique pour favoriser la collaboration et l'innovation

En 2024, les activités ont principalement porté sur le soutien aux États membres dans le cadre de la mise en œuvre de Front Office et de l'outil SEARCH basé sur ANSERA. Nous avons également commencé à travailler sur l'amélioration de l'interopérabilité entre l'OEB et les ONB grâce à la boîte à outils numérique, aux API et aux interconnecteurs, aidant ainsi les ONB à créer leurs propres solutions de bout en bout à l'aide de modules standard.

Concernant Front Office, 17 pays ont commencé à le mettre en place et 38 000 dépôts ont été reçus concernant différents droits de PI. Cela reflète les importants progrès accomplis en matière de transformation numérique. La mise en œuvre de Front Office permettra de mettre entièrement hors service l'ancienne solution eOLF d'ici la fin de 2025.

L'outil SEARCH basé sur ANSERA, qui remplace EPOQUE Net, a acquis une certaine popularité. En février 2024, l'Office estonien des brevets est devenu le premier office national à utiliser exclusivement l'outil SEARCH basé sur ANSERA. Plusieurs autres pays se préparent à en faire autant. Nous avons soutenu le processus de mise hors service dans tout le réseau européen en matière de brevets et au-delà, en offrant les formations nécessaires à l'adoption de l'outil SEARCH basé sur ANSERA. Fin 2024, l'outil SEARCH basé sur ANSERA était disponible dans 32 États parties à la CBE, avec plus de 1 800 examinateurs actifs. Le système tire pleinement profit de l'extensibilité du cloud, offre une réactivité inégalée et améliore l'accès aux données sur les brevets.

Figure 8 – Aperçu des résultats de la coopération informatique en 2024



Source : OEB

Dans le portail d'accès unique, nous avons continué à migrer les services existants et à mettre en œuvre de nouveaux concepts, notamment en modernisant le site Internet et en déployant un nouvel outil d'inscription pour les personnes qui participent aux sessions du Conseil d'administration. Dans le cadre d'un projet pilote, nous avons testé un service de remboursement des délégations et développé un service de rapports et de statistiques pour publier des chiffres importants en lien avec les demandes de brevet et les publications. Nous avons également lancé un nouvel outil d'abonnement à des notifications par e-mail sur différents sujets intéressants.

La boîte à outils numérique a intégré des "briques" modulaires permettant d'incorporer des processus de dépôt et de délivrance de PI. Différentes infrastructures cloud ont pu en bénéficier. Une validation de principe a démontré la possibilité de connecter différents modules pour mettre en œuvre des processus métier. Nous avons également exploré les meilleures pratiques en matière d'IA et les besoins à venir avec des briques fonctionnelles d'IA qu'il est possible d'intégrer dans la boîte à outils numérique.

Validation de principe innovante : connecter des "briques" pour simplifier les processus de dépôt et de délivrance de PI

La sécurité de l'information reste une priorité dans le contexte de la coopération informatique, en particulier alors que des solutions basées sur le cloud sont de plus en plus utilisées. Suite à des enquêtes de sécurité tierces, nous avons apporté des améliorations continues à l'outil SEARCH basé sur ANSERA et au système Front Office.

Nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de l'authentification à plusieurs facteurs pour les comptes d'utilisateurs des États membres (comptes Z8). Cette initiative vise à renforcer la sécurité des comptes d'utilisateurs en exigeant des étapes de vérification supplémentaires avant d'accorder l'accès. La revalidation des comptes Z8 a commencé, garantissant que seuls les utilisateurs actifs et autorisés ont accès aux systèmes critiques.

Enfin, un nouveau canal a été créé entre l'OEB et les États membres pour partager des informations en lien avec les menaces et les vulnérabilités. Il vise à faciliter l'échange d'informations relatives à la sécurité au sein des offices nationaux, afin de renforcer collectivement la vigilance en matière de sécurité et de mieux réagir face aux menaces.

2.5 Pipeline "Mise hors service"

Le Plan stratégique 2028 présente nos objectifs de mise hors service de plusieurs technologies héritées dans le but de moderniser notre infrastructure, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réduire les coûts de maintenance.

Les projets entrepris dans le cadre du Plan stratégique 2023 ont permis de lancer avec succès un nouveau service de classification (Classera/Canopée) intégré au moteur de recherche ANSERA et couvrant tout un éventail de tâches de classification. Nous avons ainsi pu, en mars 2024, mettre hors service les anciens outils Doctool, Clip-on, Classtool, +Cla et REPA, contribuant de cette façon à la rationalisation et à l'optimisation des outils destinés aux examinateurs.

De la même manière, les résultats obtenus en matière de recherche, tels que décrits dans le pipeline "Procédure de délivrance des brevets", ont permis de mettre hors service des outils hérités. Les applications qui servaient auparavant à effectuer des recherches dans la littérature non-brevet (CiteNPL, SearchNPL et la version externe d'EPOQUE) ont été retirées en septembre 2024, suite au développement de l'assistant de recherche sur le web et d'ANSERA. L'intégration complète de la recherche de documents sur les normes dans ANSERA a permis le retrait de Seastar, un outil mis au point par l'OEB à cette fin il y a plus de dix ans.

Fin 2024, toutes les bases de données de texte intégral d'EPOQUE ont été remplacées par ANSERA. Les fonctions de recherche propres à la version interne d'EPOQUE, comme pour les verres et les alliages, ont également été

mises à disposition dans ANSERA, rendant l'utilisation de cette version d'EPOQUE facultative pour les recherches et permettant son retrait fin 2024.

Grâce aux améliorations apportées du point de vue de l'ergonomie et des performances, l'outil de visualisation d'ANSERA est devenu le seul que les examinateurs et examinatrices utilisent. L'ancien visionneur permet encore de consulter les listes de travail existantes, mais la création de nouvelles listes et l'ajout de documents ne sont plus possibles. Le contenu de l'ancien outil de visualisation peut être migré vers ANSERA pour poursuivre le travail dans le nouvel environnement. Une nouvelle ère de la recherche commence, ANSERA devenant l'outil exclusif de recherche et de consultation pour l'ensemble des examinateurs.

Réussite de la transition vers ANSERA : une nouvelle ère pour la recherche et la consultation de l'état de la technique

La mise hors service de notre ancien service d'analyse de données a marqué un tournant majeur dans le domaine des applications de gestion administrative. WYRM, la nouvelle plateforme libre d'analyse des données, a été lancée en 2021. Après une migration progressive de nos services de données, WYRM s'est imposée comme un outil indispensable pour les analystes de divers services de l'Office, dans différents domaines d'activité. La transition vers la nouvelle plateforme s'est achevée en 2024, ce qui nous a permis de mettre fin à des contrats de licences et de services externes et de réaliser des économies de 590 000 EUR par an.

Nous avons également réalisé d'importantes économies en optimisant la capacité de nos disques de stockage. Grâce à l'optimisation réalisée en octobre 2024, nous allons réduire nos coûts de fonctionnement informatique de 1 424 000 EUR par an.

En 2024, nous avons migré notre site web externe epo.org vers le cloud, ce qui a permis d'accroître l'extensibilité tout en renforçant la sécurité et la disponibilité des fonctionnalités du site web existant. L'ancienne plateforme technique qui hébergeait le site web a été mise hors service.

Depuis le lancement du premier outil de dépôt en ligne en 2001, nous nous employons à mettre en œuvre une procédure de délivrance des brevets moderne et entièrement numérique. Cela s'est traduit par l'ajout de nouveaux outils et de nouvelles caractéristiques, le remplacement d'anciens outils et la refonte de fonctionnalités pour créer une suite de services prenant en charge une procédure simplifiée, interactive et conviviale.

Le 1^{er} juillet 2024, nous avons mis hors service plusieurs outils et services destinés aux utilisateurs externes. L'ancienne messagerie a été mise hors service et remplacée par Mailbox de MyEPO. Elle continue de s'enrichir régulièrement en intégrant de nouvelles options et offre désormais une multitude de fonctionnalités qui n'étaient pas disponibles dans l'ancien système. Les services MyFiles et Administration ont été remplacés par des fonctionnalités de MyEPO, facilitant l'accès aux dossiers et l'administration des fichiers.

C'est également à cette date que l'OEB a cessé d'accepter le dépôt de documents par télécopie. Nous n'envoyons plus de télécopies depuis mars 2023 et nous avons totalement mis fin à l'ensemble des services de télécopie concernant les procédures EP et PCT, ainsi que les procédures relatives au brevet unitaire et les avons remplacés par le dépôt en ligne 2.0 sur le web et, en cas d'urgence, le Contingency Upload Service disponible via notre site Internet.

Dans le cadre de nos efforts à offrir des services en ligne sécurisés et de grande qualité, nous avons introduit l'authentification à deux facteurs (A2F) pour les utilisateurs externes qui souhaitent accéder à MyEPO. Le processus de connexion lui-même implique une couche supplémentaire de sécurité qui vient s'ajouter au nom d'utilisateur et au mot de passe, pour laquelle les utilisateurs de MyEPO ont le choix entre téléphone, courrier électronique, Google Authenticator et Okta Verify.

Nous avons cessé de délivrer de nouvelles cartes à puce depuis le 31 décembre 2023. Les utilisateurs déposant auprès d'offices nationaux qui ne proposaient pas de solution autre que la carte à puce de l'OEB ont pu bénéficier d'un délai de grâce jusque fin septembre 2024. La transition s'est terminée le 31 décembre 2024, date à laquelle l'accès par carte à puce a fini par être désactivé. Avec l'abandon des cartes à puce, nous offrons non seulement à nos utilisateurs des méthodes d'authentification plus sûres et plus pratiques, mais nous réalisons également des économies d'environ 660 000 EUR par an.

Sécurité et efficacité renforcées : l'OEB adopte l'authentification à deux facteurs et abandonne l'utilisation des cartes à puce

Enfin, afin de poursuivre la consolidation de nos outils de dépôt autour du dépôt en ligne 2.0, deux autres anciens outils ont été mis hors service le 1^{er} janvier 2025. L'outil de dépôt par formulaire en ligne a été mis hors service pour l'envoi de documents et la version 5.14 du logiciel eOLF, qui ne prenait pas en charge l'authentification à deux facteurs, a été retirée en même temps que le système de carte à puce.

Nos objectifs ambitieux de mise hors service des technologies héritées nécessitent une gestion proactive des changements afin de garantir la réussite de la mise en œuvre des nouveaux outils, une transition en douceur et une perturbation minimale des opérations. Une planification intégrée des activités et des technologies informatiques, une communication efficace et une formation complète restent pour nous des priorités. Il est essentiel de maintenir ces efforts pour répondre aux préoccupations des personnes qui utilisaient nos anciens systèmes, que ce soit en interne ou en externe.

En impliquant les parties prenantes tout au long du processus et en fournissant des lignes directrices claires, nous atténuons les risques afin de garantir que notre transformation numérique se déroule sans encombre et apporte les avantages escomptés.